



F.V.A asbl

**RAPPORT D'ENQUETE SUR EVALUATION RAPIDE DES BESOINS URGENTS DES
DEPLACES EN PROVENANCE DE MASISI ET DE MINOVA VERS LE GROUPEMENT
D'IRHAMBİ - KATANA**



Enquête menée dans les villages de MWANDA, KABUSHWA, KAHUNGU, CIBIMBI,
KABAMBA ET KADJUCU en date du 12/03/2023 AU 16/03/2023

Enquêteurs :

- **Dieu-merci TUMBA**
- **Denis BALEMBA**
- **Emmanuel MUSHEGERHA**



1. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo est comptée parmi les plus grands pays de l'Afrique sub-saharienne ainsi que celui de l'Afrique centrale renfermant en son sein toutes les sortes des ressources nécessaires pour un développement durable inclusive, malheureusement perdu dans le paradoxe « du pays le plus grand et ressourcés au monde mais le plus pauvre et en besoin ». La situation socio-économique s'est progressivement dégradée depuis les deux dernières décennies à cause des pillages répétés, des rebellions et conflits armés qu'a connus le pays. Elle a eu pour conséquence la dégradation du tissu économiques, le chômage, la débrouillardise et la paupérisation de la population réduisant ainsi son accès aux services sociaux de base (éducation, soins de santé, Logement, nourritures convenables, eau etc.) et ainsi bloquer son développement sur tous les plans de la vie.

2. PROBLÉMATIQUE

Depuis le début du mois de mars, il s'observe l'arrivée en masse des nouveaux cas des déplacés en provenance du territoire de MASISI vers le territoire voisin de KALEHE ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et les rebelles du M23.

En effet, d'après la mise à jour effectuée par OCHA, environ 2000 nouveaux ménages déplacés (soit 12000 personnes) sont arrivés dans la cité de MINOVA depuis le 08/03/2023. Ces personnes déplacées ont fui les affrontements qui auraient lieu entre les FARDC et les rebelles du M23 sur les collines de KIROTSHE et SHASHA (situé sur l'axe SAKE et MINOVA) en date du 08/03/2023. Ces personnes sont hébergées dans les écoles et les grandes salles de la cité de MINOVA en territoire de KALEHE car les familles d'accueil seraient déjà saturées

des autres vagues.



Certains par manque de famille et salle d'accueil dans la même cité, sont contraint de se diriger vers les villages du groupement d'IRHAMBI-KATANA en territoire de KATANA, des villages



voisines du territoire de KALEHE

C'est notamment dans les villages de KABAMBA, KADJUCU, CIBIMBI, KABUSHWA, KAHUNGU et MWANDA où ces déplacés viennent chercher des familles d'accueils, le nombre des personnes ayant évacué la cité de MINOVA pour se rédiriger vers IRHAMBI – KATANA est estimé à 1971 ménages dont la plupart entre eux se déplacent à pied important ce qu'ils peuvent, avec cette nouvelle vague, l'urgence humanitaire s'accroît et le nombre des personnes dans les besoins augmente sérieusement.

Ainsi pour apporter une réponse urgente, une mission d'évaluation Rapide des besoins a été organisée par la Fondation Vision d'Aigle (FVA absl en sigle) dans les axes MWANDA, KABUSHWA, KAHUNGU, CIBIMBI, KABAMBA et KADJUCU a fin de ressortir clairement les besoins prioritaires et voir l'ampleur du problème

C'est dans ce cadre qu'une délégation de trois (3) enquêteurs ont réalisés cette mission dans les précités les points saillants de cette descente sont partagés dans les lignes qui suivent

3. OBJECTIF DE NOTRE MISSION

- Evaluation rapide des besoins humanitaire urgent des déplacés
- Collecter les données actualisées des déplacés afin de mettre a jours la base de donnees et avoir une der

4. MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Dans tous les villages visités, l'approche ci-dessous a été utilisée :
- Nous avons rencontré les autorités locales du groupement d'IRHAMBI – KATANA (chef du groupement, les leaders locaux et les représentant des déplacés.
- Egalement sur la base d'observation directe et indirecte, nous avons procédé aux entretiens et à la récolte des données sur terrain.
- Pour se rendre compte de la situation humanitaire sur terrain, nous avons rencontré différents interlocuteurs dans les différents villages qui ont accueilli les déplacés tous ces interlocuteurs confirment la présence des déplacés dans différents villages
- Sur base des alertes reçues par nos informateurs clés, l'équipe a procédé à un état de lieu de la situation humanitaire et confirme la présence des déplacés dans les villages précités



5. ÉCHANGES AVEC LE COMITÉ DE DÉPLACÉS

La rencontre du 12/03/2023 avec les différents comités de déplacés, a permis de recueillir des données et procéder à une analyse spécifique autour des récents mouvements de la population. En effet, il ressort que la plus grande majorité des déplacés se trouvent dans les familles d'accueil et



ils ont des besoins urgent d'assistance en terme de ; santé, abris, eau, hygiène, assainissement, sécurité alimentaire (vivres)

6. MOUVEMENT DE POPULATION

La mission d'évaluation confirme la présence de plus de 917 ménages soit environ 3668 personnes déplacés qui sont arrivées entre Février – mars en différentes vagues les effectifs des déplacés sont repartis comme sui ; ménages et sur l'axe MWANDA et CIBIMBI,...ménages sur l'axe KABAMBA et KADJUCSU.

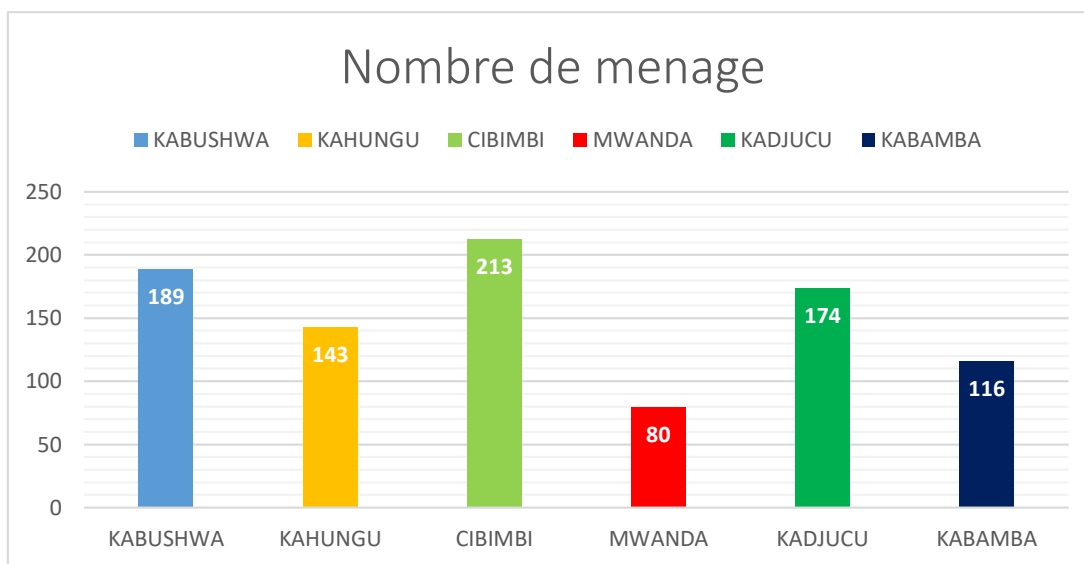


Ce mouvement est occasionné uniquement par les affrontements entre les FARDC et les rebelles de M23 dans le territoire de MASISI. Soulignons que ces personnes déplacées



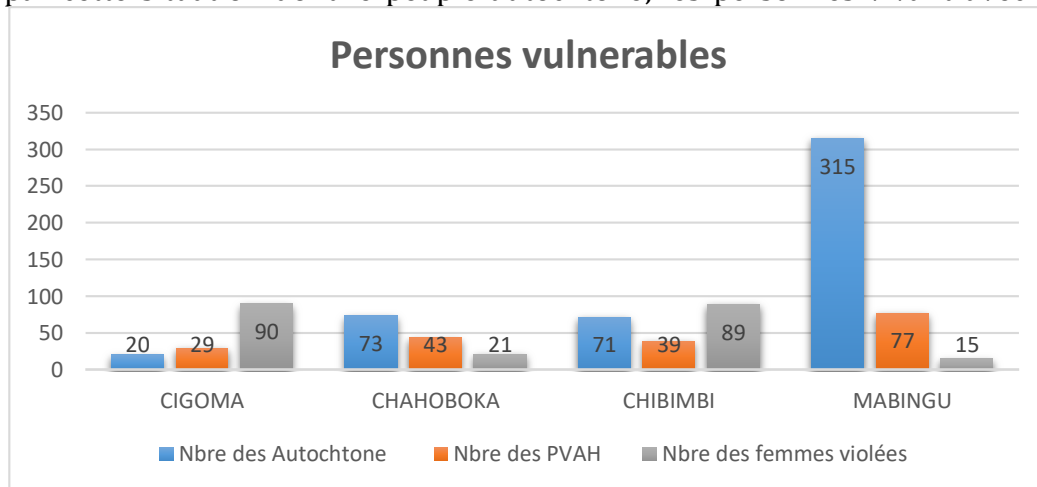
s'ajoutent à celles des anciennes vagues de 1435 ménages ainsi qu'à celles (pygmées) consécutives aux opérations de déguerpissement de la population menées par l'ICCN dans le parc de Kahuzi-Biega. Notons par ailleurs que ni les anciens déplacés ni les déplacés lors de la nouvelle vague n'ont jamais reçu d'assistance humanitaire sur ce, la FVA asbl se mobilise pour apporter assistance à ces personnes déplacées vulnérables.

STATISTIQUE DES NOUVEAU CAS DE DEPLACÉES VENU DE GOMA ET MASISI



7. LES PERSONNES VULNÉRABLES

Parmi ce grand nombre de déplacés nous avons identifié des cas particuliers dont nous avons nommée des personnes cibles ou vulnérable pouvant être des cibles importantes dans l'apport d'aide humanitaire aux déplacés mais aussi ce sont cela qui sont vraiment touchés par cette situation dont le peuple autochtone, les personnes vivant avec handicap et les



femmes violées.



8. BESOINS ÉMIS PAR LES DÉPLACÉS

Les besoins sont criants dans les ménages visités et ces besoins ont également été évoqués dans les différents focus groupe organisés avec les déplacés et les familles hôtes. Les habits débrillés déchiquetés sont utilisés comme sac de couchage par certains déplacés, d'autres utilisent les bâches usées ou des feuilles des bananes sèches.

Les personnes déplacées ont beaucoup plus besoin actuellement de savon, habits, bidon, matelas, couverture, ustensiles de cuisine, les médicaments et les vivres, car ils sont dépourvus des moyens financiers pour s'en procurer.

a. Abri

La majorité des personnes déplacées sont hébergées dans les abris des familles d'accueil.



Cet état de choses occasionne le surpeuplement des abris qui hébergent 2 à 3 familles sont plus de 10 à 15 personnes dans une même maison de petite dimension.

Dans les villages évalués nous avons observés que certaines

personnes déplacées sont dans des maison sans porte avec des trous partout où l'on peut facilement extraire un individu, ces maisons sont de petite dimension et au niveau des familles d'accueil, il est difficile que les couple jouisse de son intimité, car ils sont séparés dans les chambres différentes.





b. Wash

Pour le domaine de WASH nous avons énumérer ce qui suit :



Pour la population autochtone ainsi que les personnes déplacées internes, ils ont tous accès à l'eau potable mais en quantité insuffisante. Les récipients des stockages de l'eau sont insignifiants et en plus des petites

quantités de stockage sans couvercle (petit bidon de 5 litres par ménage)

La communauté utilise l'eau au niveau des bornes fontaines des sources captées par MERCY CORP.

Il y a la présence des latrines dans les parcelle mais malheureusement ils sont non hygiéniques et les parcelles ne sont pas propre d'où la présence des matières fécales dans certaines occupées par des ménages de déplacées.



Aucun dispositif de lavage des mains dans les ménages

En matière de gestion des déchets aucune poubelle traditionnelle (trou a ordure) observé dans tous les ménages visités.

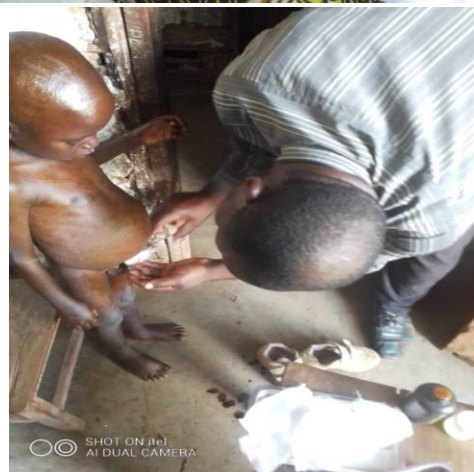


c. Santé

Tous les ménages visités sont sous le régime d'autofinancement. Les recettes mobilisées sont très faibles pour couvrir les charges et assurer le réapprovisionnement en médicament essentiels les maladies les plus fréquentes dans les villages enquêtes sont :



- Le paludisme,
- La rougeole,
- ELEKI,
- Le Cholera,
- La gale,
- La teigne tordante
- Les infections (IST)



Principale constat est que les déplacées n'ont pas accès aux soins de santé primaire fautes des moyens financiers.



9. BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMÉS PAR LES PERSONNES DÉPLACÉES



Les besoins prioritaires exprimés par les personnes déplacées sont résumés dans le tableau ci- dessous

LES VIVRES	WASH	HABILLEMENT	SANTE	ABRIS
Riz, Haricot, Farine de maïs, Farine de sorgot, Farine de soja Arachide, Huile végétal, Sel e cuisine, Sucre, Petit pois, Le lait.	Bidon Bassins Seau Fus	La friperie pour enfant, homme et femme plus les pagnes. Les souliers pour homme femme et enfant	Approvisionnement des médicaments dans le Centre de santé proche en faveur de déplacés	Bâche Matelas Couverture



10. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



Toutes les observations faites indiquent que toutes les vagues des déplacées arrivent dans les villages enquêtés. Ces communautés sont vulnérables et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Les discussions avec les personnes déplacées et les membres des familles d'accueils dans les villages enquêtés concluent comme besoins prioritaires l'alimentation, la sante et les kits de première nécessité. Par ailleurs, les déplacées dissent ne pas être favorable au retour dans leurs milieux d'origine jusqu'au rétablissement totale de la sécurité dans leurs zones de provenance.

QUELQUES RECOMMANDATIONS PAR SECTEUR

SECTEURS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
PROTECTION	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les facteurs vagues d'arrivée, ciblage zonales dans la réponse en place - Sensibiliser tous les déplacés et les familles d'accueils sur les questions de paix, sécurité et des violences basées sur le genre (VBG). - Renforcer chez les autorités locales les capacités sur les notions de veille humanitaire et d'enregistrement des déplacés. 	
SECURITE ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une assistance alimentaire au courant du mois d'Avril - Distribuer des vivres aux déplacés et aux familles d'accueils pour prévenir des crises alimentaires qui pourrait surgir en cas de non-assistance. 	
WASH	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les déplacés et les familles d'accueils sur la gestion des déchets et l'utilisation de latrines hygiéniques. - Distribuer les kits d'hygiène aux femmes et filles en âges de procréation. - Renforcer l'accès à l'eau potable dans les villages enquêtés. 	



AME	<ul style="list-style-type: none">- Distribuer les articles ménagers essentielles (AME) aux ménages des déplacés (casseroles, assiettes, bidons, supports de couchage , matelas, chaussures et habits pour femmes, enfants et hommes.	
ABRI	<ul style="list-style-type: none">- Distribuer les kits d'abri d'urgence aux déplacés.- Distribuer des bâches pour la construction des tentes comme abri provisoire	
SANTÉ NUTRITION	<ul style="list-style-type: none">- Faire le plaidoyer pour la prise en charge médicale des familles déplacées pour mitiger des questions de leurs insolvabilités au près des différentes structures médicales.	
ACCES HUMANITAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Nécessité de rappeler aux partenaires de leur redevabilité envers les bénéficiaires et aussi de s'assurer de la prise en compte (implication ces derniers tout le long du cycle du projet ainsi que la communication sur les réponses à fournir.- Envisager lancer les activités de renforcement de capacité des autorités locales ,les leaders locaux, les organisations locales et les cadres de concertation de la société civile qui à leur tour feront une sensibilisation sur les principes humanitaires, la protection transversale et la redevabilité au sein de la communauté	